

DIEU, LA ROYAUTE ET LE SALUT DE LA FRANCE

PAR UN AUTEUR ANONYME EN 1890

« *Tout pouvoir vient de Dieu* ». (Rom., XIII, I.)

« *C'est par la volonté et la puissance de Dieu
que les rois règnent* ». (Prov., VIII, 15.)

« *L'homme ne sait point admirer ce qu'il voit tous les jours.
Au lieu de célébrer notre monarchie, qui est un miracle,
nous l'appelons despotisme et nous en parlons comme d'une chose ordinaire,
qui a toujours existé et qui ne mérite aucune attention particulière* »
(Comte de MAISTRE.)

« *Si la volonté ou la loi de la nation désigne le prince
qui doit être à sa tête, il ne reçoit d'elle
ni les droits du principat, ni l'autorité* ».

(S. S. Léon XIII, Encyclique *Diuturnum illud*,
sur l'origine du pouvoir civil, du 29 juin 1881.)

Nouvelle édition à partir de celle de 1890

Éditions Saint-Remi
– 2011 –

Ce livre reproduit l'édition de 1890, publiée sans nom d'auteur
qui a voulu garder l'anonymat, probablement un religieux.

Éditions Saint-Remi
BP 80 – 33410 CADILLAC
05 56 76 73 38
www.saint-remi.fr

A JEANNE D'ARC

Illustre vierge de DOMREMY, c'est à vous que j'offre ces pages ; à vous, qui avez reçu de Dieu, par l'intermédiaire et le secours du glorieux archange Saint Michel, le secret et le pouvoir de sauver la France ; à vous, qui, par votre parole, par votre exemple, par la force de votre bras, avez appris aux Français que Dieu est le Maître des nations, qu'à Lui seul appartiennent la puissance et l'autorité sur elles ; à Lui seul, le choix et l'efficacité des moyens pour les faire triompher de leurs ennemis.

Obtenez de l'Esprit de lumière que cet écrit porte la conviction dans les âmes et apprenne aux Français d'aujourd'hui que c'est Dieu qui sauve les peuples et leur donne la victoire et la prospérité : montrez-leur que tout est possible à Dieu, puisqu'Il emploie les plus faibles instruments pour opérer les plus grandes merveilles, et qu'Il s'est servi d'une fille de dix-sept ans, simple, pauvre et ignorante, pour délivrer du joug des Anglais la France envahie, épuisée et vaincue.

O Jeanne d'Arc, la gloire la plus pure de la patrie, l'honneur du peuple de France, obtenez par vos prières, du Dieu tout-puissant, que ce noble peuple, aujourd'hui humilié et abattu, place désormais toute sa confiance en Dieu, et qu'il redevienne ce qu'il était autrefois, le peuple le plus dévoué au Christ et à l'Église, le peuple le plus grand, le plus glorieux, le plus honoré, le plus aimé de l'univers ; renouvelez pour lui dans le ciel, auprès du trône de Dieu, ce que vous avez si vaillamment accompli sur la terre ; par votre intercession suppliante, arrachez de nouveau la France au joug de ses ennemis ; offrez au Seigneur votre glorieux martyr pour être le rachat de la patrie et le prix de son salut, et, après avoir obtenu de la divine miséricorde ce nouveau miracle, vous aurez mérité deux fois la couronne que l'Église veut placer sur votre tête¹ et qui glorifiera et la grandeur de votre patriotisme et l'héroïsme de vos vertus.

¹ C'est chose faite depuis le 8 mai 1920, date de la canonisation de sainte Jeanne d'Arc, par le pape Benoît XV.

AVANT PROPOS AU LECTEUR

« Le règne des expédients est fini :
il faut que celui des principes commence ».
(Cardinal PIE, évêque de Poitiers)

Si le parti du bien, dans sa lutte contre celui du mal, n'a es-
suyé jusqu'ici que des défaites, il le doit à ce qu'il a quitté la
voie des principes pour suivre celle des expédients.

Il s'agit donc aujourd'hui de remettre les principes en hon-
neur : mieux connus, ils chasseront l'ignorance et les préjugés, et
prépareront la voie aux événements. Pour changer la face des af-
faires, il faut, avant tout, changer celle des idées : c'est en procla-
mant la vérité tout entière, sur tous les points et dans toutes les
questions, que les esprits désabusés verront la faiblesse de cet édi-
fice de mensonges et d'erreurs qui s'appelle la Révolution. C'est
en affirmant ce qu'elle nie que la société retrouvera ses antiques et
solides fondements.

Le premier et le plus essentiel de tous les principes est qu'il
faut « rendre à Dieu ce qui est à Dieu. »

C'est parce que les hommes ont nié ce droit et qu'ils ont refusé
d'admettre que le souverain domaine sur les nations appartient à
Dieu, que les peuples sont tombés dans l'inquiétude et la misère.
C'est parce que ceux qui sont à leur tête s'obstinent à le lui dispu-
ter, que les sociétés frémissantes sont ébranlées jusque dans leurs
fondements.

« Nous avons été ingrats, injustes et insensés, parce que
nous nous sommes éloignés de vous, Seigneur, dans toutes
nos voies, que nous n'avons plus observé votre loi, ainsi que
vous nous l'aviez ordonné, afin que nous fussions heureux.

« Vous nous avez livrés entre les mains de vos ennemis,
qui sont des injustes, des scélérats et des prévaricateurs de vo-
tre loi : nous sommes humiliés à cause de notre ; révolte
contre vous ; nous sommes au dernier rang des nations, et il

n'y a plus parmi nous ni prince, ni chef, ni prophète qui nous fasse trouver le salut ». (Tiré de la prière d'Azarias. – Daniel, III, 29 et suiv.)

Lorsque Dieu est compté pour rien par ceux qui gouvernent et qu'il cesse d'occuper à la tête des peuples la place qui lui appartient, les peuples sont livrés à l'agitation et à la violence des révolutions, à la direction et au joug des impies et des méchants, à l'égoïsme et à l'oppression des ambitieux, à l'anarchie et au despotisme des multitudes, à l'exploitation de gens malhonnêtes, à la spoliation des voleurs, à la défaite et à l'invasion des ennemis du dehors.

Lorsque Dieu est chassé du gouvernement, des lois et de l'âme d'un peuple, la demande que le chrétien adresse tous les jours à Dieu, d'après le conseil de Notre-Seigneur Jésus-Christ, « que votre règne arrive », ne reçoit plus son application, et comme les biens temporels sont promis à ceux qui cherchent, avant tout, le royaume de Dieu, il s'ensuit que ces biens échappent aux peuples qui refusent de connaître Dieu, parce que Dieu qui en est le créateur et le dispensateur, les réserve à ceux qui travaillent à l'avènement de son règne.

C'est donc un principe de vie et de prospérité pour les peuples « qu'il faut rendre à Dieu ce qui est à Dieu », c'est-à-dire qu'il faut le reconnaître comme le Maître, l'Arbitre et le Roi des nations.

De cette vérité si importante découle une conséquence non moins capitale : c'est qu'une nation ne se trouve en situation de rendre à Dieu ce qui lui appartient, que lorsqu'elle a à sa tête un pouvoir qui adhère à cette première vérité et qui demeure résolu à respecter et à faire respecter les droits de Dieu.

Ce rôle appartenait autrefois à la Royauté chrétienne, à cette noble institution qui a fait la France et lui a donné quatorze siècles de gloire et de prospérité.

Trompés par les mensonges des sectaires, les Français de nos jours ne la connaissent plus : autrefois, les Français savaient que la grandeur de leur nation avait sa source dans la Royauté, et comme ils aimaient la patrie d'un ardent amour, tous les Français étaient royalistes. La Royauté et la patrie ne faisaient qu'un ; la Royauté était la tête et le bras de la patrie, et cette tête et ce bras avaient bien mérité de tous les Français, puisque la patrie était honorée et respectée. La nation tout entière était comme une famille dont le Roi était le père.

Cet écrit se propose de rappeler ces notions élémentaires et fondamentales que nos pères connaissaient si bien, et de raviver ès-cœurs des Français, avec le noble amour de la Patrie, l'amour inséparable de la Royauté.

Pour y parvenir, il te fera envisager, cher lecteur, d'un coup d'œil rapide, les motifs pour lesquels la Royauté a été instituée et les conditions de son existence, de son caractère et de sa force, tant sous la loi ancienne que sous la loi nouvelle.

Il te fera voir que notre nation a reçu la mission d'établir, de propager et de défendre le royaume de Dieu ici-bas, et que c'est pour l'aider à la remplir que le Seigneur lui a donné une constitution et des privilèges qui l'ont élevée au-dessus des autres nations.

C'est parce qu'elle s'est éloignée aujourd'hui de sa vocation qu'elle se traîne misérablement sur le chemin des grandes infortunes, excitant la pitié des nations dont elle était autrefois la reine, et subissant, sans répondre¹, les insultes de celles qui lui doivent leur existence.

¹ « Nous recevons affront sur affront : l'Allemagne fait tirer sur nos officiers à la frontière, l'Italie nous donne le coup de pied de l'âne, l'Europe se partage déjà nos dépouilles, l'invasion est à nos portes, la banqueroute va s'asseoir à notre foyer : nous plions sous une dette de trente milliards ; les usines se ferment, notre agriculture est ruinée, nos industriels voient peu et peu tous les marchés du monde leur échapper... » (Edouard Drumont, *La fin d'un monde*.)

A voir la France tombée dans un tel degré d'humiliation et de décadence, il n'est pas étonnant que l'inquiétude et la honte s'emparent de l'âme de ses enfants et qu'il sorte de leur poitrine oppressée un cri d'alarme qui signale le danger et appelle le secours. C'est cette préoccupation patriotique qui a donné naissance à cet écrit : il ne vient pas faire étalage de vérités nouvelles, il se borne à mettre en évidence celles qui, tombées à présent dans l'oubli, ont fait jadis la gloire et l'honneur de la France, et il en conclut qu'elles seraient de nouveau son secours et sa force, si elles reprenaient leur rang d'autrefois.

Fais-lui donc bon accueil, ami lecteur, et, si tu aimes ta patrie, travaille généreusement au triomphe de ces principes qui seront, avec l'aide de Dieu, sa délivrance et son salut.

PREAMBULE

La Providence

« Le cours des choses humaines est toujours dans les mains de la Providence de Dieu, qui le change et le dirige à son gré, en le faisant toujours servir à la plus grande gloire de son nom et au bien de son Église ». (Léon XIII, 27 sept. 1888)

La religion nous enseigne qu'il y a une Providence, c'est-à-dire une action, une opération continue de Dieu par laquelle il conserve et gouverne tous les êtres qu'il a tirés du néant, et que rien n'arrive sans son ordre ou sans sa permission.

La raison et l'expérience confirment les enseignements de la foi : la première nous dit en effet que l'homme n'aurait que faire d'un Dieu qui, après l'avoir créé et mis sur la terre, cesserait de s'intéresser à lui ; la seconde nous prouve par l'évidence des faits que Dieu ordonne et gouverne tout pour tout faire arriver à la fin pour laquelle il a tout créé, c'est-à-dire le salut éternel de l'homme.

« Il faut, dit Saint Thomas, que tout ce qui est sorti des mains du Créateur soit renfermé dans l'ordre de sa Providence ».

Donc, il faut que les êtres raisonnables viennent seconder l'action divine, afin d'arriver à leur fin, qui est Dieu. Ainsi, l'homme ne parvient au bonheur qui lui est destiné qu'en obéissant au dessein et à la volonté divines.

Mais cette action de Dieu qui s'exerce sur chaque homme en particulier s'exerce de même sur les hommes réunis en société, afin de les conduire à leur fin.

Ce serait faire injure à la Sagesse infinie que de supposer qu'après avoir formé les sociétés, elle les a abandonnées à elles-mêmes. Comment l'individu pourrait-il parvenir à sa fin, si la so-

ciété dont il fait partie se trouvait en dehors de l'ordonnance divine ?

Il est donc certain, d'une certitude absolue, que l'action de Dieu s'exerce sur les nations.

La foi et le bon sens nous disent que cette action est d'autant plus nécessaire et doit être d'autant plus visible et efficace que les nations ne revivent pas au delà de ce monde et que la justice de Dieu ne peut s'exercer que durant cette vie contre les sociétés et les pouvoirs terrestres. L'histoire rapporte en effet que « dès le début du monde, Dieu apprend aux hommes qu'il est non seulement leur Créateur, mais encore leur Maître, leur Père, leur Législateur et leur Bienfaiteur ; Dieu ne s'est pas seulement fait connaître à eux comme un Etre d'une nature supérieure, mais comme l'Auteur et le Conservateur de toutes choses, comme le Rémunérateur de la vertu et le Vengeur des crimes. »

Si, après la création, l'homme était resté docile aux enseignements de Dieu, s'il avait correspondu aux avances de sa bonté infinie, en un mot, s'il était venu en aide à l'action de sa Providence, il aurait joui, dès ce monde, d'un bonheur parfait, car il serait resté uni à Dieu, qui l'eût comblé de ses dons. Mais il inclina vers le mal ; il s'éloigna de Dieu, qui est le souverain Bien, et paralysa ainsi l'action de sa bonté pour lui.

En effet, Dieu qui est le Bien infini n'a pas créé le mal : le mal est le fait de la créature révoltée. C'est Satan, un pur esprit dont la nature est très supérieure à celle de l'homme, qui est l'auteur du mal.

Adam, créé simple et innocent, écouta les suggestions de cet esprit révolté, et entraîna ainsi l'humanité tout entière représentée par le premier homme.

Depuis lors, le mal entra dans le monde ; depuis lors, les familles et les nations inclinèrent à la révolte, parce que la première

famille de laquelle elles sont toutes sorties avait rompu l'union qui existait entre elle et Dieu.

Mais le Seigneur ne les abandonna point et manifesta son action bienfaisante par le secours et la protection qu'il accorda à celles qui concoururent à ses desseins.

Il daigna associer les créatures au gouvernement du monde ; il en prit parmi elles pour en faire les auxiliaires de sa Providence. Il envoya les bons anges aux nations, afin de les tourner vers le bien et de conseiller et de diriger ceux qui sont à leur tête, pour qu'ils fussent les intermédiaires de sa miséricorde et de ses bénédictions.

Les mauvais anges poussèrent les peuples à l'indépendance et à la révolte. Dieu en fit les exécuteurs de sa justice¹ contre ces mêmes peuples qu'ils avaient excités à la désobéissance, car le Seigneur ayant laissé aux nations la liberté de faire le bien ou le mal s'est réservé de bénir et de favoriser celles qui soutiennent sa cause et de châtier² celles qui le méprisent et violent ses commandements.

Il a établi les chefs des peuples pour être les auxiliaires visibles de sa Providence. Pour premier devoir, il leur a imposé de le faire connaître à leurs sujets. Or, Dieu est jaloux des prérogatives et des droits de sa Majesté, et malheur aux princes et aux chefs des peuples qui ignorent et laissent ignorer à ceux qu'ils gouvernent qu'il est le Roi des rois, et le Dominateur des nations !

¹ « Il y a des esprits qui ont été créés pour être les ministres des vengeances divines, et, par leur fureur, ils augmentent les supplices des méchants ». – « Ils se répandront contre eux, dans toute leur violence, au temps que la mesure de la justice de Dieu sera remplie, et, par les maux qu'ils leur feront souffrir, ils satisferont la justice de celui qui les a créés ». (Ecclésiastique, XXXIX, 33, 34.)

² « Comment as-tu été renversé par terre, Lucifer, toi qui frappais de plaies les nations ? » (Isaïe, XIV)

Ministres de Dieu pour la puissance temporelle, ils doivent appliquer leur autorité à faire connaître celle de leur divin Maître et à favoriser l'établissement de son règne parmi leurs peuples : afin de faire connaître l'autorité de Dieu, et la faire régner parmi les hommes, la divine Providence a fondé la hiérarchie sacerdotale chargée d'indiquer aux princes et aux peuples la voie dans laquelle ils doivent marcher.

L'Église fournit à tous les hommes les lumières qui leur font connaître la fin pour laquelle ils sont créés ; elle leur communique la force pour pratiquer la loi divine et résister aux suggestions de l'esprit infernal ; elle possède en elle-même la vertu de résister aux attaques du démon social et toutes les armes qui lui seront nécessaires dans le cours des âges pour vaincre son redoutable adversaire.

Dans les vues de la Providence, le pouvoir temporel est établi afin de protéger l'action du pouvoir spirituel : l'union des deux puissances produit la force et la prospérité des nations.

Telle est l'ordonnance divine établie pour le bien des hommes dans le gouvernement des peuples.

Mais l'esprit du mal parvient encore à troubler cette harmonie, soit en paralysant, soit en pervertissant la volonté des auxiliaires naturels. Dieu suscite alors des personnages qu'il investit de sa puissance et auxquels il donne mission de faire ce que les autres ont été impuissants à accomplir. Ces envoyés extraordinaires ont le pouvoir de renverser les obstacles et de rétablir le règne de Dieu. Ce sont des justes, des Saints, de grands législateurs, des guerriers puissants, des conquérants fameux qui viennent réparer les défaillances ou les crimes des nations et de ceux qui les représentent. Ces personnages, ces christ¹ du Seigneur, sont ici-bas,

¹ « Cyrus est mon Christ que j'ai pris par la main pour lui assujettir les nations, pour mettre les rois en fuite... » (Isaïe, XLV.)

dans les temps troublés, les témoins de sa Providence, et au jour du dernier jugement, ils rendront publiquement et solennellement témoignage contre les rois et les chefs des peuples qui auront déserté ou combattu la sainte cause de Dieu et détourné les hommes de la pratique de la loi divine.

Les principes qui viennent d'être exposés, trouveront leur démonstration dans les développements qui suivent ; des faits historiques les éclaireront, les feront mieux comprendre et mieux ressortir les motifs pour lesquels ils ont été écrits.

Notre époque est une époque essentiellement ténébreuse¹. On ne croit plus en Dieu, parce qu'on a cessé de voir son action dans les événements qui passent ; la foi s'éteint parce que les esprits troublés par la multiplicité et la variété des opinions sont dans une ignorance profonde des choses les plus nécessaires à savoir².

Rattacher à Dieu et à sa Providence quelques faits historiques est donc une œuvre très utile dans le moment présent ; expliquer quelle est dans ses faits la part de l'homme, quel est le concours que Dieu attend de sa créature pour agir à son tour, c'est faire pénétrer un rayon de lumière dans le chaos où nous périssons.

Montrer dans le passé l'intervention directe de Dieu, en rechercher les motifs dans les événements les plus authentiques de l'histoire, c'est la faire espérer, c'est plus encore : c'est donner la certitude qu'elle se produira aujourd'hui.

Saül est aussi appelé dans la Bible « le Christ du Seigneur ». A notre époque, Garcia Moreno est vraiment un Christ du Seigneur, c'est-à-dire un envoyé de Dieu pour le salut de son peuple.

¹ « On ne sait plus, on ne comprend plus : c'est dans les ténèbres que l'on marche ». (Ps. LXXXI.)

² « Il faut avoir des principes sûrs en politique pour tirer à quelque profit de l'expérience des événements, par la même raison qu'il faut connaître sa route pour se remettre dans le chemin ». (Vicomte de Bonald, *Pensées*, t. I, p. 35.)

Ce petit écrit appellera sur ces grandes questions l'attention et les recherches des hommes d'étude, des hommes sérieux et compétents ; mais en attendant des travaux plus complets, il aura prouvé que Dieu ne cesse point d'exercer son action sur les peuples, et que, si dans les temps ordinaires, dans les temps calmes, son action est moins visible, elle apparaît aux époques critiques d'une façon éclatante et décisive ; que la main de Dieu s'est montrée, dès le début du monde, avec la même évidence et le même à propos que dans les temps modernes ; que sa Providence veille sans cesse sur les nations et conduit à son gré les événements qui agitent les hommes ; qu'elle choisit parmi eux des serviteurs dociles pour l'accomplissement de ses desseins, et brise, quand il lui plaît, ceux qui résistent à sa volonté et s'opposent à l'établissement de son règne.

Il aura prouvé que l'Église catholique représente Dieu ici-bas, qu'elle est sa mandataire spéciale et l'unique dépositaire de sa puissance ; que les cérémonies qu'elle accomplit ne sont point de vains mots, des formules banales dénuées de sens et d'autorité, mais des actes formels de la toute-puissance divine, qui font ce qu'ils disent et élèvent les hommes à la hauteur des divers ministères qui leur sont confiés.

Il aura prouvé que l'homme sans Dieu est le jouet et la victime d'une puissance supérieure à la nature humaine¹, d'une puissance malfaisante, du démon, dont le but et l'intérêt permanents sont de perdre l'homme, c'est-à-dire de le séparer de Dieu pour le priver dès ici-bas de tous les avantages que procurent à la créature l'union et l'amitié avec son Créateur, de tous les bienfaits dont Dieu est le Maître et le Dispensateur, et le précipiter, après cette vie, dans l'enfer ; qu'il en est de même des sociétés sans Dieu ; qu'il n'y a en ce monde que deux camps : celui des amis de Dieu, de ceux qui, unis à Jésus-Christ, font alliance avec lui pour l'établissement de son règne ; et celui des amis de Satan, qui, unis et

¹ « Il n'y a pas sur la terre de puissance qui puisse être comparée à celle du démon ». (Job, XLI, 24.)

alliés à lui, se proposent la destruction et l'anéantissement du règne de Jésus-Christ.

Il aura fait ressortir cette vérité, si obscurcie de nos jours, que Dieu a créé la société, qu'à ce titre il en est le Maître et le Directeur ; que la société étant un corps composé d'une tête et des membres, et la tête étant la partie supérieure et essentielle, celle à laquelle appartient la direction du corps tout entier, Dieu en est bien véritablement et bien réellement l'auteur, et que c'est une erreur monstrueuse, aussi opposée à la foi qu'au bon sens, de croire que Dieu n'est pour rien dans la formation de la tête ou du gouvernement des sociétés, et qu'elle appartient uniquement aux membres, et, en particulier, aux membres inférieurs.

Il aura prouvé que l'homme, borné dans sa nature et dans son action, incapable de se diriger lui-même, lorsqu'il est abandonné à ses seules lumières, ne saurait prétendre, réduit à ses propres forces, à la direction de ses semblables ; que ceux qui pensent que Dieu n'est pas nécessaire à la politique et qui prétendent se passer de lui dans le gouvernement des peuples¹, quel que soit leur nom,

¹ « Les hommes, unis par les liens d'une société commune, ne dépendent pas moins de Dieu que pris isolément autant au moins que l'individu, la société doit rendre grâces à Dieu, dont elle tient l'existence, la conservation et la multitude innombrable de ses biens.

« ...Les sociétés politiques ne peuvent, sans crime, se conduire comme si Dieu n'existait en aucune manière, ou se passer de la religion comme étrangère ou inutile, ou en admettre une indifféremment, selon leur bon plaisir. En honorant la Divinité, elles doivent suivre strictement, les règles et le mode suivant lesquels Dieu lui-même a voulu être honoré.

« Les chefs d'Etat doivent donc tenir pour saint le nom de Dieu et mettre au nombre de leurs principaux devoirs celui de favoriser la religion, de la protéger de leur bienveillance, de la couvrir de l'autorité tutélaire des lois, et ne rien statuer ou décider qui soit contraire à son intégrité. Et cela, ils le doivent aux citoyens dont ils sont les chefs. Tous tant que nous sommes, en effet, nous sommes nés et élevés en vue d'un bien suprême et final auquel il faut tout rapporter, placé qu'il est aux cieux, au-delà de cette courte et fragile existence. Puisque c'est de cela que dépend la complète et parfaite félicité des hommes, il est de l'intérêt suprême de chacun d'atteindre cette fin. La société civile ayant été établie pour l'utilité de tous, son premier devoir consiste donc à faire res-

sont de la même race que ceux qui chassent Dieu des lois et des institutions du pays, et que le résultat certain de leur règne sera fatalement et toujours l'impuissance et l'ineptie.

Enfin, il sera un avertissement salutaire pour cette masse de braves gens, qui sont de bonne foi, mais qu'une ignorance profonde laisse incertains et flottants entre le bien et le mal. En les éclairant il dirigera et affermira leur volonté et il les aidera à travailler sérieusement et efficacement au salut de leur patrie et au triomphe de la religion. C'est là toute son ambition.

pecter la sainte et inviolable observance de la religion dont les pratiques unissent l'homme à Dieu.

« La seule vraie religion est celle que Jésus-Christ a instituée lui-même et qu'il a donné mission à son Église de garder et de propager. C'est à elle que Dieu a donné mandat de connaître et de décider de tout ce qui touche à la religion ; d'enseigner toutes les nations, d'étendre aussi loin que possible les frontières du nom chrétien ; bref, d'administrer librement et tout à sa guise les intérêts chrétiens ». (Léon XIII, Encyclique *Immortale Dei*)

TABLE DES MATIÈRES

A JEANNE D'ARC.....	3
AVANT PROPOS AU LECTEUR.....	4
PREAMBULE LA PROVIDENCE.....	8
CHAPITRE I : ACTION DE DIEU DANS LA CREATION ET L'ÉTABLISSEMENT DES NATIONS, ET EN PARTICULIER DU PEUPLE JUIF	16
I. – ORIGINE DES PEUPLES.....	16
II. – ÉTABLISSEMENT DES NATIONS.	16
III. – CHOIX D'UN PEUPLE : MOTIF DE CE CHOIX.	17
IV. – VOCATION D'ABRAHAM.	18
V. – ALLIANCE DE DIEU AVEC ABRAHAM ET AVEC LE PEUPLE QUI SORTIRA DE LUI.....	19
VI. – MOÏSE DONNE UNE CONSTITUTION DÉFINITIVE AU PEUPLE DE DIEU.	19
VII. – JOSUÉ.....	20
VIII. – DÉCADENCE D'ISRAËL.....	20
CHAPITRE II : L'ACTION DE DIEU DANS L'ÉTABLISSEMENT DE LA ROYAUTÉ.....	26
I. – SAÛL, PREMIER ROI D'ISRAËL.....	26
II. – LE SACRE.	28
III. – DÉCHÉANCE DE SAÛL.	33
IV. – DAVID, SECOND ROI D'ISRAËL, VÉRITABLE FONDATEUR DE LA ROYAUTÉ JUIVE.....	34
V. – DAVID PROCLAMÉ ROI PAR TOUTES LES TRIBUS D'ISRAËL : SES VERTUS ; BÉNÉDICTIONS DE DIEU SUR LUI, SUR SA FAMILLE ET SUR SON PEUPLE.....	39
VI. – SALOMON CHOISI DE DIEU POUR ÊTRE LE TROISIÈME ROI D'ISRAËL.....	42
CHAPITRE III : LA ROYAUTE DE JESUS-CHRIST	47
I. – FONDEMENTS DE LA ROYAUTÉ DE JÉSUS-CHRIST.....	47
II. – LE SACRE DU VERBE INCARNÉ. CONSÉQUENCES SURNATURELLES.....	50
III. – APRÈS LE SACRE DE JÉSUS-CHRIST.	53
IV. – APPLICATION ET RÉSULTATS DU SACRE DE JÉSUS-CHRIST SOUS LA LOI NOUVELLE.	55
NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.	59
ORAISON DU SACRE DES ROIS :	61
CHAPITRE IV : L'ACTION DE DIEU DANS L'ELECTION D'UN NOUVEAU PEUPLE ET DANS LA CONSTITUTION DE LA ROYAUTE CHRETIENNE	63
I. – DE LA SYNAGOGUE À L'ÉGLISE.	63
II. – CLOVIS, LE SACRE ET LA MISSION DE LA FRANCE.	64

III. — LE SACRE ET LOUIS IX.	68
IV. — LE SACRE ET JEANNE D'ARC.....	70
V. — LE SACRE ET HENRI IV.	74
VI. — LE SACRE ET LA ROYAUTE FRANÇAISE.	75
VII. — LE SACRE ET LA RÉVOLUTION.....	80
VIII. — PRINCIPES ET CONSÉQUENCES À TIRER DES CONSIDÉRATIONS PRÉCÉDENTES.	90
NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.	91
CONCLUSION.....	96
NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.	101
PROGRAMME DE L'INTERNATIONALE.....	109
APPENDICE	
LES DEUX ENNEMIES DE LA FRANCE : LA REVOLUTION ET LA PRUSSE ...	112